

# Déclaration conjointe de MM. François Hollande, Président de la République, et Tony Abbott, Premier ministre australien, sur la coopération franco-australienne dans la lutte contre le terrorisme, à Paris le 27 avril 2015.

Nous nous sommes engagés à approfondir les aspects liés à la sécurité dans nos relations bilatérales, notamment en ce qui concerne notre coopération dans la lutte contre le terrorisme et nos efforts communs pour faire face à la menace que représentent les combattants terroristes étrangers.

Nous reconnaissons les défis que nos deux pays doivent relever en matière de sécurité nationale, comme l'ont montré les attentats terroristes de Sydney en décembre 2014 et de Paris en janvier 2015.

Nous reconnaissons que l'EIL (Daech) constitue une menace importante pour la sécurité mondiale et pour nos deux pays. Nous réaffirmons notre volonté de travailler avec nos partenaires au sein de la coalition internationale pour contrer, affaiblir et enfin détruire cette menace.

Nos efforts renouvelés se concentreront sur la lutte antiterroriste et la politique de sécurité nationale.

En nous appuyant sur les éléments relatifs à la coopération en matière de sécurité figurant dans notre Partenariat stratégique de 2012, nous avons décidé :

- de renforcer notre dialogue de haut niveau sur la sécurité internationale et le terrorisme
- d'intensifier nos échanges sur la politique de sécurité nationale, y compris la réponse au terrorisme, la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation en ligne
- d'élargir notre dialogue sur les problèmes que pose le phénomène des combattants étrangers
- de renforcer davantage notre coopération en matière de renseignement
- de mettre en place un programme d'échanges sur le rôle des forces de police dans la lutte antiterroriste, et notamment en matière de réponse tactique.